

La forte progression de l'agriculture biologique se poursuit en 2018 et 2019

En termes de superficie en mode de production biologique, les Pays de la Loire se maintiennent en 2019 au quatrième rang des régions françaises. Au niveau régional comme au niveau national, la croissance des surfaces et du nombre d'exploitations bio a été soutenue entre 2008 et 2011, puis a ralenti entre 2012 et 2014, et repart fortement depuis 2015. En productions animales, la région occupe la première place en volailles de chair et la deuxième en vaches laitières et allaitantes, poules pondeuses et truies reproductrices. En productions végétales, les départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée font partie du top 10 des départements en surfaces bio en légumes frais et grandes cultures.

Les Pays de la Loire quatrième région française pour la superficie en agriculture biologique

Avec près de 215 000 hectares de terres agricoles cultivés en mode biologique en 2019 (surfaces certifiées et en conversion), soit 10 % de la surface bio nationale, les Pays de la Loire se situent en quatrième position des régions françaises derrière les régions Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes. Cette superficie représente désormais 10,3 % de la surface agricole utilisée

(SAU) de la région, soit deux points de plus qu'en France (*tableau 1*). En 2019, plus de 3 600 exploitations ligériennes sont engagées en agriculture biologique, soit 8 % des exploitations bio françaises et 12 % des exploitations agricoles régionales. Le poids de la région, en surfaces comme en nombre de producteurs, est à peu près stable depuis 2010. Présenté en juin 2018, le programme «

ambition bio 2022 » vise à promouvoir des modes de production respectueux de l'environnement, à garantir des normes élevées de bien-être animal et à préserver la biodiversité. Il porte notamment l'ambition de parvenir à 15 % de la surface agricole utile française en agriculture biologique en 2022.

Une croissance du bio qui s'accélère depuis 2015

Entre 2008 et 2019, le nombre d'exploitations ainsi que la surface des terres agricoles cultivées en mode biologique ont plus que triplé dans la région. Après un plateau entre 2001 et 2008, les années 2009 à 2011 ont été très dynamiques pour l'agriculture biologique. Le contexte a été moins favorable les trois années suivantes, dans la région comme en France.

En 2015, les surfaces régionales en agriculture biologique progressent de +9 % par rapport à l'année précédente, puis +20 % en 2016, +13 % en 2017 et 2018, et +12 % en 2019 (*figure 1*). De même, le solde du nombre de producteurs en mode biologique s'accroît fortement depuis 2015 ; il s'établit à +371 entre fin 2019 et fin 2018 (après +344 et +373 les deux

années précédentes).

La croissance du bio peut également être appréciée au regard de la dynamique de conversion, mesurée par la part de surface en conversion bio dans l'ensemble de la surface agricole utilisée (SAU). En Pays de la Loire, elle était inférieure à 1 % entre 2011 et 2015 ; elle dépasse 2 % depuis, avec des surfaces en conversion de

l'ordre de 40 000 à 50 000 ha chaque année, offrant ainsi des perspectives de développement de la production biologique régionale. Signe de dynamisme encore, au cours des trois dernières années, les surfaces

en première année de conversion représentent 11 à 12 % des surfaces régionales en agriculture biologique. Les proportions nationales sont similaires, légèrement supérieures. A partir de 2019 et dans un cadre

budgétaire régional très contraint sur le FEADER, il n'y a plus d'aide au maintien en Pays de la Loire. La priorité est donnée aux aides à la conversion (CAB) avec des contrats assurés sur 5 ans.

Une part de bio variable selon les productions

La production biologique, en progression constante, reste toutefois limitée. En production végétale, seules 8 % des surfaces nationales sont cultivées selon le mode biologique. Et si environ un cinquième des surfaces régionales en légumes frais, légumes secs et fruits sont en bio, seules un peu plus de 6 % des surfaces en grandes cultures le sont (même si elles sont en progression ces dernières années, avec un doublement en cinq ans).

En productions animales, la part des vaches bio dans le cheptel national est de 6 % et celle des poulets de chair de 2 %. Ces proportions sont un peu plus élevées en Pays de la Loire (*tableau 2*). Ce sont les poules pondeuses qui sont le plus représentées en bio : 17 % au niveau national et 29 % dans la région. En volume et en proportion, les livraisons de lait bio sont en augmentation régulière au niveau national et régional. Elles ne

représentent cependant, en 2019, que 4,2 % des livraisons laitières en France, et 5,4 % dans la région. Les Pays de la Loire concentrent un cinquième des livraisons nationales de lait bio, pour moitié en provenance de Loire-Atlantique, plaçant ainsi ce département au premier rang des départements français pour la collecte de lait bio.

Plus de main d'œuvre qu'en conventionnel

Les fermes biologiques emploient plus de main d'œuvre que leurs homologues en conventionnel, du fait notamment du remplacement d'intrants chimiques par des techniques physiques et mécaniques exigeantes en travail, de la plus forte prévalence des fermes dédiées aux fruits, aux légumes

et à la vigne, de la part élevée de transformation à la ferme et de vente directe (près d'une exploitation bio sur deux commercialise une partie de sa production en vente directe). Selon l'enquête régionale(1), les exploitations bio mobilisent en moyenne environ un tiers de main d'œuvre de plus que

les exploitations conventionnelles (main d'œuvre familiale et salariés). De par sa forte orientation en cultures spécialisées (arboriculture, viticulture, maraîchage), le Maine-et-Loire est le premier employeur de main d'œuvre salariée dans les exploitations bio de la région.

Des disparités départementales liées aux orientations de production

En productions animales bio, la région occupe la première place en volailles de chair et la deuxième en vaches laitières et allaitantes, poules pondeuses et truies reproductrices. En productions végétales, les départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée font partie du top 10 des départements en surfaces bio totales, mais également pour celles en légumes frais et grandes cultures.

Au sein de la région, les disparités territoriales restent importantes. 57 % des exploitations bio sont situées en Loire-Atlantique ou Maine-et-Loire. La Loire-Atlantique se distingue avec une part de surface en agriculture

biologique supérieure à 18 % de la surface agricole. Avec près de 74 000 ha en bio en 2019, elle se place au second rang des départements français pour la surface en agriculture biologique (au premier pour les cultures fourragères) derrière le Gers ; en termes de surface bio, le Maine-et-Loire se situe au sixième rang et la Vendée au neuvième rang.

La localisation du bio suit les orientations de production départementales : en Loire-Atlantique, la sole bio est largement dominée par les surfaces fourragères (81 %) du fait de l'importance des exploitations spécialisées en élevage bovin (plus de

quatre exploitations bio sur dix). En Maine-et-Loire, les cultures spécialisées (vigne notamment) occupent 10 % de la surface bio, contre 4 % dans le reste de la région. En productions animales, 80 % du cheptel allaitant bio se situe en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée. L'élevage laitier bio, particulièrement dynamique, est concentré sur la moitié nord-ouest de la région (Loire-Atlantique et Mayenne), tandis que les productions de volailles de chair et d'œufs bio sont très présentes en Sarthe et Vendée, bassins avicoles de la région (1).

Tableau 1 - Exploitations et surfaces bio en 2019

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France
Nombre d'exploitations	1 076	1 011	481	382	691	3 641	47 196
Surface agricole (ha)	73 715	49 694	26 027	19 551	45 918	214 906	2 241 345
% SAU	18,3 %	11,0 %	6,6 %	5,3 %	9,8 %	10,3 %	8,3 %

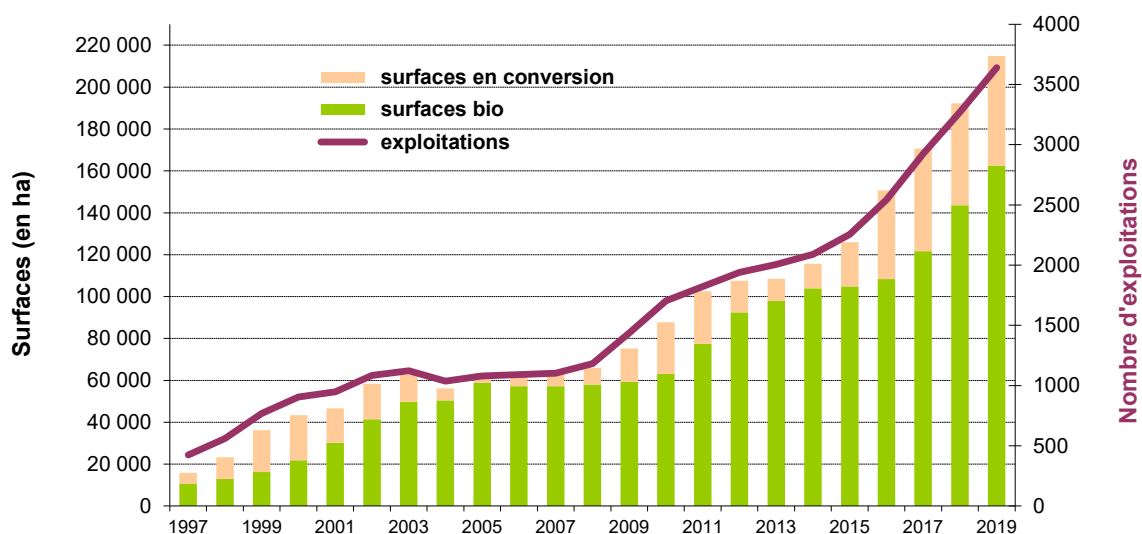
Source : Agence Bio (surfaces certifiées bio + conversion)

Tableau 2 - Part du bio dans les principales productions en 2019

bio	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France
Grandes cultures	10,0 %	6,8 %	4,5 %	2,6 %	9,4 %	6,5 %	4,9 %
Cultures fourragères	21,6 %	12,6 %	6,7 %	7,1 %	8,5 %	12,3 %	11,9 %
Vaches allaitantes	14,3 %	8,6 %	4,6 %	5,8 %	5,4 %	7,6 %	5,3 %
Vaches laitières	15,9 %	10,1 %	5,4 %	6,0 %	7,1 %	9,1 %	7,0 %
Brebis	25,2 %	17,8 %	18,0 %	18,7 %	20,6 %	20,2 %	8,0 %
Chèvres	44,7 %	16,9 %	4,1 %	49,0 %	4,2 %	10,8 %	9,7 %
Truies	3,7 %	2,1 %	2,4 %	2,2 %	3,2 %	2,6 %	1,7 %

Sources : Agence bio (surfaces certifiées bio et conversion, têtes certifiées bio et conversion) et Agreste - Statistique Agricole Annuelle

Figure 1 - Accélération du développement du bio depuis 2015



Source : Agence BIO

Avertissement : les données publiées ici correspondent à celles en ligne sur le site de l'Agence bio (2). Alors qu'elles étaient très cohérentes avec celles de l'enquête annuelle de l'Observatoire de l'Agriculture Biologique des Pays de la Loire (1) jusqu'en 2016, les données présentent des écarts un peu plus importants, mais limités, en 2017 et 2018 (de l'ordre de 3 % pour les exploitations et 2 % pour les surfaces).

Pour en savoir plus

(1) Les données détaillées de l'ORAB 2018

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2020_Observatoire_regional_2019_agriculture_biologique_en_Pays_de_la_Loire_Donnees_2018.pdf

(2) Le site de l'Agence bio <http://www.agencebio.org/>

(3) mémento de la statistique agricole - édition 2020 - Pays de la Loire (à paraître)

Agreste Pays de la Loire

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Yvan Lobjoit
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédacteur en chef par interim : Olivier Jean
Rédaction : Olivier Jean
Composition : Bénédicte Guy
ISSN en cours - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2020

